

1895

1895. Mille huit cent quatre-vingt-quinze

Revue de l'association française de recherche sur
l'histoire du cinéma

56 | 2008

Le film d'Art & les films d'art en Europe (1908-1911)

Laffitte entrepreneur et financier, Le Film d'Art en Bourse

Alain Carou



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/1895/4060>

DOI : 10.4000/1895.4060

ISBN : 978-2-8218-0990-1

ISSN : 1960-6176

Éditeur

Association française de recherche sur l'histoire du cinéma (AFRHC)

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2008

Pagination : 81-84

ISBN : 978-2-913758-57-5

ISSN : 0769-0959

Référence électronique

Alain Carou, « Laffitte entrepreneur et financier, Le Film d'Art en Bourse », *1895. Mille huit cent quatre-vingt-quinze* [En ligne], 56 | 2008, mis en ligne le 01 avril 2012, consulté le 23 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/1895/4060> ; DOI : 10.4000/1895.4060

Laffitte entrepreneur et financier, Le Film d'Art en Bourse

Paul Laffitte (1864-1949) a été présent dans l'industrie cinématographique avant de fonder Le Film d'Art et il y jouera un rôle, certes plus mineur, encore après cet épisode. Rassemblons les faits, à défaut de pouvoir encore en offrir une lecture d'ensemble. En 1907, Paul Laffitte a investi dans la Compagnie des cinématographes Théophile Pathé et dans la Compagnie des Cinéma-Halls, qu'il dirige avec son frère Léon. Les Cinéma-Halls exploitent plusieurs salles, dont l'Hippodrome de la place Clichy reconverti par leurs soins en salle de cinéma. Dans les affaires Théophile Pathé, Cinéma-Halls, Film d'Art, on retrouve un même groupe d'investisseurs : les architectes Jean Camille et Jean Jules Formigé, leur parent Émile Célerier¹.

Après la déroute des Cinéma-Halls, de Théophile Pathé et du Film d'Art, Paul Laffitte prend la tête de « La Publicité animée », une société fondée en février 1908 par l'auteur dramatique Jacques Langlois également présent dans l'administration du Film d'Art. La Publicité animée a racheté des brevets Lumière à la société Périphote et Photorama d'Alexandre Promio – or ce dernier est justement devenu directeur général de la Cie Théophile Pathé en juillet 1907². L'idée maîtresse de Laffitte, ancien auteur dramatique et ancien chroniqueur théâtral, semble avoir été de susciter des intérêts croisés entre théâtre et cinéma. Il participe au financement du Théâtre Antoine que dirige Firmin Gémier, dont il est proche³ : ceci explique que les Cinéma-Halls obtiennent en 1907 d'exploiter la salle en cinéma pendant la période estivale, et que La Publicité animée détienne l'exclusivité des projections publicitaires aux entractes. Finissons en disant que Paul Laffitte est très tôt lié à Abel Gance (leurs parcours et celui de Blaise Cendrars se croiseront de nouveau à l'époque de *la Roue*). Peut-être Gance a-t-il fait très tôt des offres de service au Film d'Art. En tout cas, en 1912, alors qu'il vient de créer la marque « Le Film français », il menace son partenaire, la société Alter Ego (théâtres de prises

¹ L'épouse de Jules Formigé est née Yvonne Célerier. Édouard Célerier souscrit également au Film d'Art. ² Jean-Claude Seguin, *Alexandre Promio ou les énigmes de la lumière*, Paris, L'Harmattan, 1999. ³ Relation durable puisque Gémier sera en août 1919 le premier président du conseil d'administration de la Compagnie française d'édition créée par Laffitte, et qu'un accord contractuel liera « La Sirène » et le Théâtre Antoine en vue de publier les textes au moment de leur création sur scène (Pascal Fouché, *La Sirène*, Paris, BLFC, 1984).

de vues et travaux de tirage), d'aller « demander des capitaux aux frères Laffitte »⁴. Autour de Laffitte se dessine donc tout un réseau encore mal connu, où se mêlent pionniers du cinématographe, notabilités du théâtre et jeunes pousses, et dans lequel il cherche à être un « facilitateur » par sa connaissance des circuits de la finance – une réputation de manieur d'argent « artiste » qu'entretint son *Jéroboam ou la finance sans méningite* plusieurs fois réédité.

La levée de fonds pour une entreprise aussi originale que Le Film d'Art est grandement facilitée par l'entrée en Bourse de plusieurs sociétés cinématographiques en 1907-1908⁵. La Bourse de Paris connaît alors une conjoncture globalement morose, qui dans un premier temps joue en leur faveur, avant le repli des cours dans le courant de 1908-1909. Le Film d'Art arrive à la fin de cette vague d'émissions d'actions, en mai 1908, au mauvais moment, mais il peut se prévaloir d'atouts que n'ont pas ses concurrents. En un mois, l'action émise à 100 fr. gagne plus de 200 % et se stabilise autour de 330 fr.⁶ Un tel phénomène n'a probablement rien de très significatif, si comme c'est vraisemblable très peu d'actions sont échangées⁷. Mais il permet par exemple à la Banque mutuelle de conseiller de manière très insistante d'acheter des parts de fondateur (sorte d'action sans droit de vote), délivrées à Paul Laffitte lors de la création de la société. En d'autres termes, Paul Laffitte vend tout ou partie de ses parts au lendemain de la brillante « première » de la salle Charras, probablement avec la Banque mutuelle comme mandataire. Par ailleurs, le versement d'un dividende en décembre 1908 permet de soutenir le cours de l'action, alors qu'il est suivi d'une augmentation de capital confidentielle (celui-ci passe de 500 000 à 750 000 francs), qui n'a que quatre souscripteurs dont la Banque mutuelle.

Publication boursière hebdomadaire, *le Globe* fait paraître deux articles caustiques sur la flambée du cours de l'action « Le Film d'Art ». Il faut dire que semaine après semaine, il conseille à ses lecteurs de parier sur la société des cinématographes Éclipse, prédisant quasiment qu'elle supplantera Pathé grâce à son nouveau procédé couleur⁸. Or tandis que l'action « Éclipse » suit un cours descendant et, aux yeux du *Globe*, « sous-évalué sans raison », celui du Film d'Art affiche une spectaculaire bonne santé. *Le Globe* se doit donc de suggérer le caractère artificiel voire fumeux de cette hausse, où la caution de grands noms et la pratique acrobatique de la finance prêtée aux frères Laffitte tiennent la place de fondements économiques solides.

A.C.

4 Lettre d'Abel Gance à M. Heudier, 2 février 1912, Cinémathèque française, Gance 427. 5 Jean-Jacques Meusy, *Paris Palaces*, Paris, CNRS éd., 1995, p. 191-192. 6 *La France économique et financière*, 13 juin 1908. 7 À l'appui de cette hypothèse vient le constat que les feuilles boursières ne publient pas le cours du Film d'Art dans leurs tableaux de cotation. 8 De fait, on peut sérieusement soupçonner une collusion entre *le Globe* et Éclipse ; de son côté, *la France économique et financière* soutient le point de vue exactement opposé.

La Lettre parisienne. Correspondance financière de la Banque mutuelle de France, 21 novembre 1908
Tandis que l'action reste à peu près sans changement à 336 et 339, nous constatons au contraire des négociations nombreuses sur la part [de fondateurs ?] aux alentours de 150 francs.

Il n'est pas étonnant que toutes les préférences des capitalistes soient acquises aux parts, car les avantages qu'offrent ces titres sont nombreux et décisifs.

Les capitalistes en effet ne trouvent pas dans cet achat seulement un intérêt en achetant à moitié prix un titre ayant les mêmes droits que l'action ; ils se rendent compte que la part leur permettra de réaliser dans l'avenir un bien plus important bénéfique que les actions.

Le nombre de parts est de 5 000 et ne peut être augmenté. Or il est à présumer que la Société se trouvera tôt ou tard dans l'obligation de faire de nouvelles installations et d'immobiliser une somme relativement considérable qui diminuerait d'autant les disponibilités. Pour y faire face la Société procédera par augmentation de capital. Or, tandis que par suite de cette opération, le nombre des actions augmentant, le bénéfice réparti à chacune d'elles diminuera, la répartition acquise aux parts sera d'autant plus forte que leur nombre en reste fixe [...]

La Lettre parisienne. Correspondance financière de la Banque mutuelle de France, 28 novembre 1908
Le succès de cette affaire s'affirme de jour en jour, les représentations des *Visions d'Art* que la Société donne salle Charras sont suivies avec une vogue sensationnelle. La presse en a parlé en termes élogieux et, disons le mot, quelque peu étonnés, tant elle était peu habituée à relever dans les représentations cinématographiques un cas aussi intéressant. Tous ceux qui ont été se rendre compte des merveilleux effets de cette innovation en sont sortis ravis et convaincus. L'impression qui se dégage à Paris deviendra peu à peu l'impression universelle au fur et à mesure que la vente des films d'art qui a déjà produit plusieurs centaines de mille francs se sera généralisée. Aussi prévoyons-nous une ère de prospérité sans égale à cette Société et restons-nous convaincus que ceux qui auront su profiter de nos conseils en temps opportun en mettant en portefeuille la part qui est la moins chère, réaliseront sous peu de sérieux bénéfices et auront ainsi pratiqué ce qu'il est convenu d'appeler « la bonne affaire ».

« Artistes » (*le Globe*, 25 juin 1908)

L'art d'embellir la façade est, en matière d'émissions, l'un des plus délicats qui soient. Les uns y empilent de vieux blasons dont l'or, jadis rutilant, a acquis au cours des siècles la patine indispensable à une décoration sobre et de bon goût ; d'autres y étalent des écharpes parlementaires dont les trois couleurs, décoratives aujourd'hui, pourront être tutélaires demain. Mais tout cela n'est que de la décoration classique ; c'est du « déjà vu ».

La *Société des Films d'Art* a fait beaucoup mieux. Comme noblesse, titre oblige : sur la façade de la maison, elle a disposé, avec un goût exquis, les palmes vertes et l'épée d'académicien de M. Lavedan, à la sévérité desquelles se mêlent agréablement, comme pour ajouter au « frisson d'art » le plaisir des yeux..., les cravates de M. Le Bargy.

Et si nous descendons de ces sommets pour fouler un terrain qui nous est plus familier, la consultation de la cote nous apprendra que le public qui brigue l'honneur d'entrer dans une maison dont la façade est si délicatement décorée, doit payer 338 francs les actions de 100 francs de la *Société des Films d'Art*. Ce qui prouve que les émetteurs, loin d'être déplacés dans ce milieu artistique, sont eux aussi, dans leur genre, d'audacieux artistes.

« L'Art et la Bourse » (*Le Globe*, 17 décembre 1908)

On va parfois chercher bien loin les raisons de la hausse d'une valeur, alors qu'il serait simple de les découvrir si notre esprit, dédaignant plus souvent les contingences matérielles, arrivait à se hausser au parfait atticisme. Il est évident, par exemple, que bon nombre de boursiers, esprits trop positifs, n'ont rien compris à l'explosion de hausse qui s'est produite depuis quelques jours sur les actions de la *Société des Films d'Art*. Quelles raisons mystérieuses ont pu faire que ces titres, au nominal de 100 francs, se soient avancées par de grandes enjambées au cours de 368 francs ? Qu'y a-t-il dans la situation actuelle qui puisse justifier une majoration de cette importance ? Evidemment, le fait à dû paraître anormal à ceux qui ne savent pas que cette Société a donné... un dividende ?... Allons donc ! il s'agit bien de cela ; nous sommes ici dans le domaine artistique et il sied mal d'y parler de telles matérialités. La Société a donné, ce qui vaut infiniment mieux, des *Visions d'Art* à la salle Charras.

Oh ! ces *Visions d'Art* ! Quelle société est capable de procurer à ses actionnaires de pareilles satisfactions ? Les actifs sociaux considérables, les dividendes importants, tout cela passe sans laisser d'autres traces qu'un vulgaire et méprisable bien-être matériel ; les *Visions d'Art* au contraire sont la source des plus pures satisfactions, et pour une âme d'actionnaire la seule et véritable panacée contre les déceptions. C'est pourquoi les actions *Film d'Art* montent et monteront probablement encore tant qu'il y aura des capitalistes à l'esprit assez athénien pour prendre goût aux visions... ne fussent-elles que financières.